

## VENISSIEUX

### SYNDICAT SUD CT VENISSIEUX

17 avenue Pierre Semard

Vénissieux 69200

Tel : 04 72 21 62 77

E-Mail : [sudvenissieux@yahoo.fr](mailto:sudvenissieux@yahoo.fr)

### Sur l'entretien professionnel:

L'entretien est expérimental jusqu'en 2015.

Il ne concerne pas les non titulaires

Il ne peut « se cumuler avec la notation » ?

Qu'en est-il à Vénissieux ? Il semble bien qu'on a cumulé notation et entretien

La « valeur professionnelle » de l'agent c'est quoi ?

Qu'est ce qu'une « qualité relationnelle » ? Pour nous ce critère est subjectif et ne peut figurer dans les critères d'appréciation d'une valeur « professionnelle »

La « manière » de servir est également un critère subjectif que nous rejetons.

Le texte ne précise pas si l'entretien est unique ou répété dans l'année. Il précise seulement qu'il est « annuel » Nous sommes pour des entretiens répétés dans l'année.

Seule la hiérarchie, conçue comme « celle qui organise (pas « coordonne ! ») et « contrôle » le travail de l'agent peut s'entretenir et évaluer l'agent. Cela exclut donc tout agent de catégorie C comme les agents de maîtrise par exemple.

Les objectifs et conditions d'organisation et de fonctionnement du service doivent figurer dans la fiche d'entretien au regard de toute appréciation de la valeur professionnelle de l'agent. Ceci n'est pas le « profil de poste » ! C'est pour chaque entretien l'analyse annuelle des objectifs et conditions d'organisation par la hiérarchie directe et fonctionnelle.

L'entretien doit faire l'objet d'un bilan annuel envoyé au CNSFPT. Fut-ce le cas à Vénissieux ?

Le boycott des entretiens n'est pas la solution même s'il reste un moyen d'action et de contestation éventuel.

Il faut une procédure partagée et négociée d'entretiens d'évaluation (collective) du travail (collectif) de la fonction publique et des services publics locaux. Nous proposons

Cette procédure peut être précédée d'une évaluation des services rendus aux citoyens et de l'expression démocratique (donc critique) des citoyens à l'égard de l'efficacité des services publics locaux. Sur cette base une consultation collective et individuelle des agents des services publics pourrait être un atout intéressant pour la collectivité pour une meilleure adaptation des services au lieu d'un appel coûteux aux « audits » ou à des délégations de services au privé

**Tel est le cadre de discussion défini par notre syndicat SUD CT dans l'ouverture de « négociations » sur les procédures d'évaluation des agents.**